



Association pour le Développement
de l'Apiculture en Pays de la Loire

L'info ADA Pays de la Loire n°76

Juillet 2026



Arrêt de l'interdiction d'utiliser des enfumeurs en forêt

Les arrêtés préfectoraux interdisant l'utilisation d'enfumeurs en forêts, ou à proximité de forêts, qui ont été pris lors de la canicule de la semaine du 22 juin se sont tous terminés. Vous devez tout de même conserver "un dispositif d'extinction de feu" et un moyen de communication lorsque vous allez en forêt durant tout l'été.

Pour être tenu au courant en temps réel des éventuelles futures interdictions qu'il pourrait y avoir durant cet été vous pouvez suivre [la page dédiée de la DRAAF](#).

[Une page du site de l'ADA](#) résume cette réglementation.

Voici les informations dont nous disposons concernant les versements d'aides à venir.

MAEC API demandées en juin 2025 : sur les 90 demandes reçues 80 ont été réglées. Les 10 demandes encore non réglées concernent des dossiers où des pièces complémentaires ont été demandées ou des cas où des contrôles vont être effectués.

MAEC API demandées en juin 2026 : l'instruction des dossiers a commencé et les paiements devraient intervenir beaucoup plus rapidement que l'année dernière et avoir lieu dès septembre/octobre 2026.

Aides régionales "reconstitution du cheptel" demandées en octobre 2025 : Les demandes d'aides ont été réglées en mars 2026.

Aides "cheptel" et "transhumance" FranceAgriMer demandées fin 2025/début 2026 : L'instruction des dossiers est en cours et ceux-ci sont traités par ordre chronologique de dépôt sur la plateforme. Pensez à regarder régulièrement vos mails car si vous avez reçus des questionnements par mail de la part de FranceAgriMer et que vous n'y répondez pas cela peut retarder le paiement de l'aide. De même avoir déposé un dossier complet et clair accélèrera votre mise en paiement.

Nous avons cru comprendre que FranceAgriMer a des retards dans le traitement des dossiers par rapport aux années précédentes, du fait d'un manque d'effectif dédié. Il faut donc s'attendre à des paiements tardifs.

La date limite légale de paiement pour FranceAgriMer est fixée au 15 octobre 2026. Dans tous les cas vous devriez recevoir le versement de l'aide d'ici cette date.



Message de FranceAgriMer aux apiculteurs concernant les demandes d'aides "cheptel" et "transhumance"

FranceAgriMer souhaite que les apiculteurs cessent de les contacter, par mail ou par téléphone, pour demander les dates de paiement des aides "transhumance" et "cheptel" car cela prend du temps aux équipes et retarde le traitement effectif des dossiers.

En parallèle FranceAgriMer nous informe que la priorité est donnée aux paiements des demandes d'aide et que les courriers expliquant les calculs seront donc envoyés après le 15 octobre.



Lutte contre les moustiques tigres : restez vigilants

Avec les températures estivales, des opérations de démoustication peuvent être réalisées **si nécessaire et par décision de l'ARS** avec des traitements insecticides lorsqu'un être humain est déclaré porteur d'une maladie de type dengue, chikungunya, zika...et que le risque de propagation est réel.

Comment ces traitements sont effectués ?

- réalisés de nuit (traitements photosensibles)
- appliqués à des concentrations plus faibles qu'en agriculture
- situés principalement en zones urbaines et / ou densément peuplées
- circonscrits à un périmètre restreint de 150 m autour des lieux de passage du malade.

Le risque d'exposition des abeilles aux traitements reste donc limité.

Comment être avertis en cas de déclenchement de traitement ?

L'ADA Pays de la Loire est désormais un interlocuteur de l'ARS. Nous vous relayerons dès que possible les informations précises sur la localisation des traitements..




Lutte contre le moustique tigre : quels risques pour les abeilles ?

Une note a été éditée par RESAPI sur les risques, cliquez ci dessous pour la lire.

[ouvrir la note RESAPI](#)

De manière plus générale

L'ADA Pays de la Loire relaiera toutes les infos de L'ARS ou de la DRAAF en cas de traitements phytosanitaires obligatoires (par exemple la flavescence Dorée)

 Des questions ? Contactez Jérôme AMOURABEN - 07 49 95 51 15 ou jamouraben.adapl@gmail.com

[Plus infos sur le site de l'ADA PL](#)



Appel à témoignages : partagez-vous vos trucs et astuces et constructions personnalisées

Nous cherchons à recueillir des témoignages concernant les trucs et astuces qui vous facilitent la vie dans votre pratique apicole au quotidien, mais aussi sur toutes les créations que vous auriez pu faire vous-même : supports de ruche, table de mise en pot, cales, rangement, siège pour rucher, adaptation de camion, ... En bref tout ce que vous auriez pu souder, sculpter, bricoler ou construire vous-même.

Si vous avez des idées vous pouvez les partager en appelant Adrian (07 76 36 65 50).

Nous diffuserons ces témoignages aux autres apiculteurs dans un futur numéro de l'Abeille libre.

N'hésitez pas à nous partager votre créativité !



La nouvelle REP des emballages Professionnels
Faites votre déclaration auprès de
LEKO PRO ou CITEO PRO

[LEKO PRO](#) et [CITEO PRO](#) sont désormais agréés par l'état pour accompagner les entreprises soumises à la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) des **emballages professionnels**.

"Issue de la **Loi AGECE**, la Responsabilité Elargie du Producteurs s'étend maintenant aux emballages professionnels (EPRO). Cela concerne tous les secteurs d'activité (industrie, commerce, logistique, restauration...) et de nombreux emballages utilisés en B2B, par exemple les caisses, palettes, films plastiques, cartons, fûts, bidons, ainsi que les emballages de production primaire et les emballages de transport.

Cette nouvelle REP s'adresse à tous les metteurs sur le marché : fabricants, importateurs, producteurs ou industriels, qui placent ces emballages ou produits emballés, dans les circuits professionnels. Ces acteurs doivent désormais prendre en charge la fin de vie de leurs emballages, soit **en adhérant à un éco-organisme**, soit en mettant en place un système individuel pour assurer la collecte, le recyclage ou le réemploi." (Source : LEKO)

A partir de quand ?

Prévue au 1er juillet 2026, **un décalage de quelques mois de l'entrée en vigueur de la filière REP** des emballages professionnel a été annoncé par le Ministre délégué chargé de la transition écologique. Les adhésions restent ouvertes et vous pouvez toujours rejoindre les éco-organismes dès aujourd'hui afin d'anticiper votre mise en conformité.

De nombreuses subtilités s'appliquent à cette REP PRO : type d'emballage, circuit de distribution, rôle du "donneur d'ordre" etc.. Le mieux sera de les contacter directement pour voir comment faire votre déclaration.

Quelques exemples d'emballage à déclarer :

- miel en fût vendu à un conditionneur : déclaration du fût
- miel en seau de 5 kg vendu à un boulanger ou restaurateur : déclaration du seau
- pot de miel vendu en grande ou moyenne surface regroupés en carton neutre que j'ai formé moi-même : déclaration du carton

Pour aller plus loin :

- Vous trouverez **les barèmes tarifaires** des deux éco-organismes ci dessous.
- CITEO PRO organise des **webinaires** sur leur offre et leur tarifs le 02 et le 09 juillet 2026, sur inscription.

Barème
LEKO

Barème
CITEO PRO

Inscription au webinaire
"Offre et Tarifs" CITEO PRO



Fortes chaleurs : les obligations des employeurs agricoles

L'AFOCG nous a partagé quelques règles pour les employeurs agricoles en cas de fortes chaleurs. Les voici :

- Les risques liés aux fortes chaleurs doivent être consignés dans le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).
- L'accord agricole définit la quantité minimale à fournir par salarié, et par jour : 3 litres (avec une solution de la maintenir fraîche)
- Les salariés doivent avoir la possibilité de se maintenir au frais, à proximité des postes de travail.
- L'employeur se doit d'aménager les horaires de ses employés (décaler les heures d'embauche et de débauche) afin de leur éviter les pics de chaleurs. Si ce n'est pas possible, des pauses plus longues et/ou plus fréquentes, de préférence à l'ombre, doivent être accordées. L'accord agricole prévoit que ces pauses soient indemnisées.
- Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être adaptés à la météo : couvre-chef, vêtements clairs, protections solaires.
- L'entreprise doit limiter le travail isolé de ses salariés, et mettre en place un dispositif de signalement en cas de malaise.
- Les salariés doivent informer sur les signes d'alerte (coup de chaleur, épuisement...) et les comportements à adopter.
- En cas de passage en vigilance rouge, une réévaluation quotidienne des risques s'impose. Si les mesures prises sont insuffisantes, cela peut conduire à l'arrêt de l'activité de l'entreprise.

[En savoir plus sur le site de l'INRS](#)



Appel du GDS à remonter les données de piégeage frelon

Le GDS Pays de la Loire invite toutes les personnes ayant fait du piégeage à faire remonter leurs données auprès de leur référent départemental frelon.

Pour en savoir plus sur la façon de remonter ces données nous vous invitons à consulter la communication dédiée du GDS :

[Communication GDS](#)



Journée "apiculture et bonnes pratiques agricoles" le 17 novembre à Laval

le 17 novembre une réunion à destination des agriculteurs, apiculteurs et élèves en formation agricole sera organisée au CFPPA de Laval (53).

Une série d'ateliers sera proposée aux participants sur des thématiques variées (ressource alimentaire pour les pollinisateurs / Qui sont les pollinisateurs en Pays de la Loire? / Conduire le colza en réduisant les produits phytopharmaceutiques / ...).

Accès libre et gratuit à toute personne intéressée.
Si vous êtes intéressé nous vous invitons à noter la date dès maintenant.

[Consulter le pré-programme](#)



Série de webinaires proposés par ADA France et l'ITSAP en novembre

Le prochain "séminaire scientifique et technique" du réseau des ADA et de l'ITSAP aura lieu les 2, 5, 9 et 12 novembre. Nous vous invitons à noter la date dans vos agendas.

Ce séminaire sera composé d'une série de webinaires présentant des travaux du réseau des ADA.

Ils seront accessibles gratuitement (mais avec inscription préalable), de 9h30 à 11h30 sur ces 4 jours.

Ces présentations devraient notamment porter sur les thématiques suivantes:

- Risque chimique
- Varroa et frelon
- Ressources et changement climatique
- Diversification et qualité des produits



6^e SÉMINAIRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

novembre 2026

lundi 2, jeudi 5, lundi 9 et jeudi 12

de 9h30 à 11h30

gratuit

ouvert à tous·tes
sur inscription (à venir)

en ligne

Événement co-organisé par les membres de Résapi : les ADA, ADA France et l'ITSAP



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

La responsabilité du Ministère chargé de l'agriculture ne saurait être engagée

Vous pouvez retrouver les enregistrements des éditions 2024 et 2025 sur la chaîne YouTube d'ADA France:

- [Enregistrement séminaire 2024](#)
- [Enregistrement séminaire 2025](#)



Nouveau foyer d'Aethina Tumida détecté en Italie

L'Organisation Mondiale de la Santé Animale communique la découverte d'un nouveau foyer début juin, en dehors de la zone de confinement. En effet il était jusqu'à présent confiné en Calabre et en Sicile depuis sa détection il y a une douzaine d'années.

Ce nouveau foyer résulte du déplacement, depuis la Calabre et malgré l'interdiction, d'un lot de ruches dont une était peuplée. La zone destinataire de ces ruches ne comportait pas d'autres ruchers et la colonie ainsi que les ruches ont été détruites selon la procédure de police sanitaire.

Nous invitons tous les apiculteurs à respecter la réglementation en vigueur pour éviter toute introduction de parasites absent du territoire français.

Bulletin hebdomadaire de veille
sanitaire internationale en santé
animale

Fiche alerte

Revoir le webinaire de GDS France sur
Aethina



MOOC Pollinisateurs

Formation gratuite de 6 séquences

Formation en ligne, gratuite et ouverte à tous, créée par l'Office français de la Biodiversité (OFB), vous propose de :

- Comprendre la pollinisation et la diversité des insectes
- Interaction fleurs/insectes
- Mettre en œuvre des moyens d'action
- Devenir acteur de la protection des pollinisateurs

Pour y accéder il vous suffit juste de créer un compte sur la plateforme de cours en ligne de l'OFB.

Créer un compte sur la plateforme
OFB



Enregistrement de webinaires

• Webinaires sur la réglementation

Coordonnés par les membres du groupe de travail "Administratif" du Réseau Résapi (ADA-ITSAP), les "Web'Admin" a offert aux apiculteurs un programme de webinaires sur les différentes obligations réglementaires en apiculture. Webinaires proposés en février et mars 2026.

Les enregistrements de webinaires disponibles:

- [Produire et vendre de l'hydromel, quelle réglementation ?](#)
- [Les déclarations obligatoires des apiculteurs](#)
- [Certification en apiculture biologique \(AB\)](#)
- [Obligations réglementaires d'hygiène en exploitation apicole](#)



Ressources et résultats techniques

- **Les analyses de miel enfin décryptées**

Mieux comprendre les analyses du miel, c'est essentiel pour en maîtriser la qualité. Avec le soutien d'InterApi, l'ITSAP Institut de l'abeille propose des fiches techniques dédiées aux principales méthodes analytiques, pour tout comprendre sur leur fonctionnement et leur interprétation.

[Consulter ces fiches](#)

- **Flash Abeilles n°65, bulletin de l'ADA Grand Est**

L'ADA Grand Est a publié le dernier numéro de son dernier bulletin régional, le "Flash Abeilles". Dans ce bulletin vous pourrez notamment trouver :

- Des données sur les pertes de colonies en sortie d'hivernage 2026
- Des témoignages d'apiculteurs ayant repris une installation existante
- Des informations sur la méthode du retrait de couvain mâle pour lutter contre Varroa
- CocoBees : projet collectif entre Apiculteurs et Agriculteurs

[Consulter le bulletin de l'ADA Grand Est](#)

Programme CiTIQUE : cartographie des espèces de tiques et des agents pathogènes qu'elles transmettent

- [A lire sur le site de l'INRAe](#)

Publication du guide pour les producteurs de miel des Landes

Pour accompagner les apiculteurs.trices concernés l'ADA Nouvelle Aquitaine a publié un guide explicatif de la démarche IGP Miels des Landes.

- [A lire sur le site de l'ADA Nouvelle Aquitaine](#)

Les derniers bulletins techniques de l'ADA Nouvelle Aquitaine disponibles

L'ADA Nouvelle Aquitaine a mis à disposition sur son site internet ses bulletins techniques de juillet et décembre 2025. Voici une liste non exhaustive des articles qui pourraient vous intéresser dans ces deux bulletins.

Bulletin ADA NA de juillet 2025 :

- L'ADA NA étudie la miellée de tournesol
- La ruée vers le miel étranger : les importations 2024 passées au crible
- Vers une demande de reconnaissance d'IGP pour le «Miel du Limousin»
- Silphie perfoliée : un potentiel mellifère à la hauteur ?
- Sueurs froides et solutions futées : les astuces des apiculteurs débrouillards
- Allier production et transformation du miel, comment s'organiser sur son exploitation ? Témoignage d'apiculteur

Bulletin ADA NA de décembre 2025 :

- Les cagettes polonaises, quezaco ? Un format de cagette qui peut s'avérer bien pratique pour les activités d'insémination
- Ruchers observatoires pour identifier des pratiques agricoles favorables aux abeilles
- Pour quels marchés développer un atelier de production de pollen ou de propolis sur son exploitation ?
- [Consulter les bulletins techniques de l'ADA Nouvelle Aquitaine](#)



Revue de presse

Colza : comprendre le phénomène de floraison lente, peu explosive, et ses facteurs aggravants

- [A lire sur Terre-net](#)

Vidéos sur comment se déroule un contrôle phytosanitaire sur une exploitation agricole

La DRAAF a mis en ligne une série de vidéos explicatives des différents points constituant un contrôle phytosanitaire sur une exploitation agricole: du choix de l'exploitation au contrôle du registre phyto, en passant par les contrôles des cuves et des engins.

- [A regarder sur le site d'Educagri](#)

Les dernières découvertes scientifiques concernant l'apprentissage des abeilles mellifères

Dans le cadre de la série de webinaires proposée par l'UNAF, ce mercredi 29 avril avait lieu un webinaire à propos des dernières découvertes scientifiques concernant l'apprentissage et la mémoire olfactive des abeilles mellifères.

- [A lire sur le site du CARI](#)

Attaque par un essaim d'abeilles : neuf adultes piqués simultanément, des évolutions cliniques très différentes

Neuf hommes piqués au même moment, mais des trajectoires cliniques qui divergent rapidement. Une observation rare qui éclaire le rôle déterminant de la charge en venin.

- [A lire sur le site du Monde](#)

Les abeilles sont-elles des ouvrières agricoles comme les autres ?

Chaque année, des milliers de colonies sont louées à des agriculteurs pour polliniser les productions arboricoles, remédiant ainsi à la disparition des abeilles sauvages.

- [A lire ou à écouter sur Radio France](#)

GeoDanceHive : une ruche connectée pour décoder les mouvements des abeilles et les convertir en cartes de butinage

Un premier prix à la conférence Agile 2024 à Glasgow pour le chercheur IGN Sylvain Galopin.

- [A lire sur le site de Geodata-Paris](#)

L'influence des néonicotinoïdes sur le butinage (en anglais)

Des recherches ont étudié les effets de néonicotinoïdes sur le comportement de butinage de la colonie. La contamination réduirait considérablement la recherche de pollen, mais pas celle de nectar.

- [A lire sur Sciencedirect](#)

Sur Radiofrance, entretien sur l'impact du frelon asiatique

Michel Masset, sénateur du Lot-et-Garonne, s'exprime sur les enjeux économiques pour les apiculteurs et sur la menace que représente l'espèce envahissante pour la biodiversité.

- [A écouter sur le site de Radio France](#)

UFC-Que Choisir a analysé 30 références de miel vendues en supermarché

Bonne nouvelle : pas de miel chinois « francisé », pas de miel toutes fleurs présenté comme de l'acacia, pas de sirop de sucre ajouté pour couper le nectar.

- [A lire sur Marmiton](#)

"Les abeilles ne s'en sortent pas et c'est aussi un signal sur la nature" : en Corse, les apiculteurs alertent sur une production de miel en chute libre

Mauvaise saison pour les apiculteurs. Malgré un printemps généreux en fleurs, la production de miel chute. Une baisse qui inquiète les professionnels depuis de longues années. En 10 ans, le rendement moyen a chuté de 25 à 11 kilos de miel par ruche.

- [A lire sur FranceInfo](#)

L'Union Européenne propose d'autoriser certains pesticides sans limite de temps et fait bondir les ONG

Bruxelles voudrait rendre son système d'autorisation plus « réactif », en supprimant l'obligation de renouvellement de certaines substances actives.

- [A lire sur le site de 20 minutes](#)

Les négociations sur la PAC mettent l'avenir de l'agriculture européenne sur la table

Réunion des ministres à Luxembourg : revenus agricoles, jeunes agriculteurs, action climatique et politique budgétaire européenne s'entrechoquent. Les ministres européens de l'Agriculture ouvriront lundi une réunion de deux jours à Luxembourg, abordant notamment la question des revenus agricoles, des jeunes agriculteurs, de l'action climatique et des enjeux budgétaires de l'UE.

- [A lire sur le site de The European Times](#)

Aux Etats-Unis, la filière et la recherche apicoles en péril

Les mortalités en Amérique du Nord ne cessent d'augmenter, la filière apicole des États-Unis alerte sur la situation.

- [A lire l'article sur France24](#)

La disparition des pollinisateurs pourrait amputer jusqu'à 44 % des revenus agricoles, menaçant la santé de millions de personnes, révèle une étude

- [A lire sur Science et Vie](#)

Application de l'obligation de noter l'ensemble des pays d'origine sur les étiquettes des miels importés depuis de 14 juin

Jusqu'à maintenant seuls les miels mis en pot en France devaient respecter cette obligation, les miels mis en pot hors France pouvaient noter "mélange de miels originaires et non originaires de l'Union européenne". Dorénavant ces miels sont aussi concernés.

- [A lire sur le site de Linternaute](#)



Rubrique des annonces

Vous avez une annonce à faire passer ?

Achat / vente de matériel, essais, ruches, recherche de main d'œuvre...
N'hésitez pas à transmettre votre annonce
pour la diffuser dans cette lettre d'infos rapide !

Vous cherchez une ancienne petite annonce?

[Retrouvez la sur la page dédiée de notre site internet](#)



[Adhérer à l'ADA Pays de la Loire - apiculteurs \(collège 1\)](#)



Avec le soutien de :



ADA Pays de la Loire
adapaysdelaloire@gmail.com
07 76 36 65 50
<https://www.adapl.org/>

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit à la liste de diffusion d'informations de l'ADA PL.

[Se désinscrire](#)

